

## Message du Président

*« S'il vous faut une Église parfaite et que vous la trouvez,  
n'y entrez pas, parce que dès que vous y entrez,  
elle ne sera plus parfaite! »*

Chers membres de l'Assemblée, chères sœurs et frères, chers amis,

Notre assemblée se retrouve désormais dans sa nouvelle composition après le renouvellement des conseils presbytéraux du début de l'année et celle des instances territoriales intermédiaires. Du côté de l'EPCAAL, outre les changements liés aux élections, il a été procédé à l'alternance des Inspecteurs laïcs : tous les 3 ans, au moment des élections presbytérales, il y a alternance entre la moitié des 14 inspecteurs laïques. 7 inspecteurs en remplacent 7 autres. Ils complètent les 25 membres du Consistoire supérieur qui constituent ainsi les 32 membres luthériens de l'Assemblée. L'EPRAL de son côté est représentée par 17 membres de son Synode, à savoir les présidents et deux délégués de chacun des 4 consistoires, plus les 5 membres du Conseil synodal. A ces 32 plus 17 membres élus, il faut ajouter les 3 membres cooptés, représentant l'EPUDF, les communautés et les jeunes. A toutes et à tous les nouveaux membres, je souhaite une cordiale bienvenue, ainsi que la sagesse, l'esprit critique et la bienveillance qui sont nécessaires à l'exercice de leur mandat. J'exprime aussi ma gratitude à tous les membres sortants pour le temps et la disponibilité qu'ils ont consacrés à nos travaux.

### 1. Vers une refondation de l'UEPAL ?

Ces dernières semaines et mois ont été marqués dans l'UEPAL par des tensions autour du renouvellement du président de la Fédération Protestante de France. Je ne reviendrai pas sur le détail de ces tensions, attisées par des « fuites » dans la presse. Celles-ci n'honorent pas leurs auteurs, qui comme souvent dans ce cas, sont restés courageusement anonymes. Le Directoire de l'EPCAAL, en prenant l'initiative d'interpeller les membres du Conseil de la FPF, a voulu souligner les dysfonctionnements du processus de renouvellement du président. Ce processus devra le moment venu faire l'objet d'une évaluation, car il se situe sur un arrière-plan de difficultés récurrentes avec la Fédération, qu'il faudra aussi avoir le courage de nommer. Nous partageons d'ailleurs cette analyse avec notre Église sœur l'EPUDF.

Au sein du Conseil de l'UEPAL, il a souvent été souligné que la culture du débat est consubstantielle du protestantisme et que l'unanimité ne saurait être la règle dans l'Union. C'est ce qui s'est passé : sur un sujet certes sensible, mais finalement de peu de conséquence sur la vie quotidienne de l'Église, nous avons été en désaccord. Le désaccord est maintenant tranché, c'est une page qui peut être tournée. Le processus d'élection a eu lieu, et c'est clairement Christian Krieger qui a été élu. Nous lui souhaitons donc pleine réussite dans ses fonctions qu'il prendra à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Les défis qu'il aura à relever sont importants, entre autres celui de représenter le protestantisme de notre pays vis-à-vis des pouvoirs publics, sur la base d'un consensus minimal entre ses composantes si disparate, dans un contexte social et sociétal dont les tensions et les clivages ne vont sans doute pas diminuer, tant en matière éthique que politique.

En revanche, ce que cette crise a révélé dans l'UEPAL, c'est qu'au-delà des questions de personnes auxquelles on ne saurait réduire le dissensus, il y a des fragilités institutionnelles constitutives de notre Union, qui forment le terreau sur lequel peuvent prospérer les malentendus et les tensions. Nous sommes arrivés aux limites d'un modèle qu'il s'agit de revoir sans tabous, sur la base d'un certain nombre de constats qui avaient déjà été faits en 2017 pour le bilan des 10 ans, mais qui n'ont guère eu de suite. J'en appelle donc clairement à une refondation de l'Union. Parmi les questions à revisiter, j'en mentionne quelques-unes :

- Voulons-nous que notre Union soit seulement le « syndicat des copropriétaires » qui gère en commun les services, mais ne veut pas aller vers plus de communion théologique et d'intégration institutionnelle ? J'ose aller jusqu'à proposer de réfléchir à nouveaux frais à une hypothèse d'Église unie peut-être trop vite écartée, en souhaitant qu'on ne m'oppose pas tout de suite le chiffon rouge du passage devant le parlement et du risque pour le régime local des cultes. La voie législative n'est sans doute pas le seul chemin possible vers une Union plus poussée, la voie règlementaire ou même le support associatif pourraient constituer des vecteurs appropriés. Il s'agirait notamment de voir quelles prérogatives propres

peuvent être déléguées à l'Assemblée de l'Union, sans qu'elles courent le risque d'être remises en question par l'une des deux Églises, car aujourd'hui, aucune décision de notre Assemblée ne s'impose aux deux Églises. Il en va de même pour le Conseil de l'Union, dont les attributions explicites sont limitées dans le décret de 2006 à la gestion commune du corps pastoral et à l'élection du président.

- Sur ce dernier point, il me semble qu'il faudrait revoir la règle actuelle qui prévoit que le président de l'Union ne peut être que l'un des deux présidents luthérien ou réformé. Cette disposition a été à l'époque l'expression d'un compromis entre majorité et minorité. Mais elle est porteuse d'une difficulté qui fait que si les deux présidents sont candidats, le perdant, qui a priori a postulé sur la base d'une vision ou d'un programme qui n'est pas celui du gagnant, doit être le second de ce dernier pour la mise en œuvre d'une politique qu'il n'a pas voulue. Dans un monde idéal, cela peut marcher, mais l'Église reste une société humaine, et si l'unité et la communion restent un don de Dieu, nos organisations humaines peuvent y faire obstacle.
- Sur la gestion commune du corps pastoral, dans laquelle le bilan de 2017 pointait une des grandes réussites de l'Union, il y aurait également des choses importantes à revoir. Je pense au fait que les procédures disciplinaires et les décisions de mise à la retraite restent du ressort de chaque direction d'Église (le Directoire pour l'EPCAAL, les consistoires pour l'EPRAL, ce qui nécessite parfois de réunir plusieurs dizaines de personnes). Cela est incohérent et nuit à la lisibilité de notre politique de ressources humaines. Par ailleurs, les décisions de nominations des pasteurs sur des postes luthériens ont été déléguées par le Directoire au Conseil de l'Union, mais ce dernier ne peut donner qu'un avis sur la nomination des pasteurs sur des postes réformés, la décision restant de la prérogative des consistoires. Si l'instruction des candidatures est commune, on ne peut donc pas véritablement parler de gestion commune du corps pastoral, puisque ni la nomination, ni les éventuelles sanctions, ni la mise à la retraite ne sont communes.

Ce ne sont là que quelques pistes, et je ne vais pas être plus long sur ces questions très techniques. Je suis bien conscient que la perspective d'engager un travail de refondation institutionnelle ne soulève pas un formidable enthousiasme. Nous préférierions investir notre énergie dans des questions d'avenir comme l'évangélisation. Mais j'entends aussi d'un peu partout que « cela ne peut pas continuer ainsi », et sauf à faire comme si de rien n'était, nous devons reprendre le taureau par les cornes. Luther, qui n'était lui-même pas très intéressé par les questions de structures, décrivait l'Église, à la suite de Saint Augustin, comme un « corpus mixtum », un corps mixte où se côtoient le bon grain et l'ivraie, le divin et l'humain, sans que nous puissions dire avec certitude ce qui relève de l'un ou de l'autre. L'Église idéale n'existe pas. C'est une conviction commune à tous les héritiers de la Réforme. En tous cas, le « semper reformanda » doit nous encourager à considérer ces questions institutionnelles comme secondes – non secondaires – et à oser les modifier autant que nécessaire. Je vous rassure, nous n'effectuerons pas ce travail aujourd'hui. Sur le plan de la méthode, le Conseil de l'Union vous propose de se réunir en formation plénière durant un temps suffisant pour définir les thèmes à travailler, la méthode à mettre en œuvre pour arriver à des propositions concrètes et le calendrier. Les membres de l'Assemblée seraient bien sûr sollicités pour participer à ce travail dont il serait régulièrement rendu compte. Une validation de cette proposition méthodologique par l'Assemblée me semble nécessaire aujourd'hui.

Je ne voudrais pas terminer ce chapitre institutionnel sans évoquer une proposition faite à l'occasion du bilan de 2017 : celle de l'écriture d'une Charte qui, au-delà de nos mécanismes institutionnels, nous donnerait une déontologie, un code de comportement commun, sur la base de nos convictions théologiques communes que constitue la Concorde de Leuenberg. Cette proposition mérite à mon sens d'être reprise. Il s'agirait de développer la culture du consensus pour éviter autant que faire se peut les rapports de force, comme nous avons par exemple réussi à le faire sur la question si sensible de la bénédiction des couples mariés de même sexe. La question de la communication, qui devrait exprimer la visibilité de notre Union, pourrait également y être abordée. In fine, quelles que soient les modalités nouvelles que nous pourrions mettre en place, théologiques, juridiques ou institutionnelles, la question fondamentale reste celle de notre état d'esprit : le voulons-nous ? La démarche vers une déclaration de foi commune pourrait être une illustration de cette volonté.

## 2. Vers une refondation de l'Église catholique ?

Nos petits malheurs institutionnels semblent bien peu de choses comparés au séisme qui ébranle l'Église catholique avec le rapport de la CIASE sur les abus sexuels. Je ne veux bien sûr pas revenir sur l'horreur des chiffres et l'ampleur des vies humaines détruites. Mais nous ne pouvons pas nous contenter de détourner la tête en nous déclarant non concernés. Concernés, nous le sommes pour des raisons à la fois théologiques et humaines. Théologiques d'abord, puisque si nous prenons au sérieux notre engagement œcuménique comme constitutif de notre manière d'être Église, nous devons faire nôtre l'affirmation de l'apôtre Paul en I Cor. 12,

26 : « Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ». Les membres qui souffrent, ce sont évidemment les centaines de milliers de victimes et leurs proches, mais c'est aussi notre Église sœur, dont l'immense majorité des prêtres et des fidèles sont bouleversés par ces faits avec lesquels ils n'ont rien à voir et sont soumis à l'opprobre populaire. Même nos pasteurs sont ainsi dans le collimateur de toutes celles et ceux qui font de cette affaire l'occasion d'une critique fondamentale de la religion chrétienne.

Lors du récent dîner des protestants organisé à Paris par le Cercle Charles Gide en présence de président Macron, j'étais voisin du représentant de l'Église catholique, Mgr Leborgne, évêque d'Arras et vice-président de la Conférence des Evêques de France. Dans notre échange, il a évoqué à propos de cette affaire des enjeux qui sont du niveau de ceux de la Révolution française au 18<sup>e</sup> ou de la séparation entre l'Église et l'Etat au début du 20<sup>e</sup> siècle. Il a émis le vœu que son Église ait le courage d'aller jusqu'au bout de sa démarche. Le bout de la démarche, ce sont évidemment les conséquences judiciaires pour les auteurs et les réparations pour les victimes. Mais ce sont aussi et surtout les réformes que l'Église catholique devra mener pour son organisation hiérarchique et pour la formation et le rôle des prêtres et des évêques. Le célibat des prêtres n'est qu'un aspect mineur de cette situation, dont l'enjeu me semble plutôt être celui de la mixité, de la collégialité et de la synodalité.

Lorsque nous avons été nous-mêmes auditionnés par la CIASE (Emmanuelle Seyboldt pour l'EPUDF, Patricia Rohner-Hégé et moi-même pour l'UEPAL) en présence du président Sauvé, il est apparu que si les protestants étaient beaucoup moins concernés par ces abus, ce n'était pas parce qu'ils étaient plus saints que les catholiques, mais parce que leur compréhension de l'Église et de sa gouvernance incluait la collégialité, la synodalité et la mixité. Cela limite les situations de risque dans les institutions et lieux clos où s'exerce une autorité masculine unique. L'Église catholique fait courageusement face à ce bilan désastreux. Souhaitons-lui d'aller au-delà de l'aveu et de la réparation vers une réforme qui s'attaquera aux causes de ces dérives. Réformer la gouvernance est sans doute indispensable, mais l'enjeu le plus difficile, comme l'ont souligné plusieurs commentateurs, est la compréhension que l'Église catholique a d'elle-même, comme étant d'essence divine, le pape et les évêques représentant le Christ dans leur personne-même. La remise au centre du sacerdoce universel des croyants est sans doute le seul chemin possible : ce serait une chance non seulement pour l'Église catholique, mais aussi pour l'œcuménisme et l'unité chrétienne.

### 3. Évangéliser est une nécessité qui s'impose à moi ! Malheur à moi si je n'annonce pas la Bonne Nouvelle !

Mes deux séquences précédentes montrent, s'il en était encore besoin, à quel point l'Église, les Églises, sont des réalités imparfaites. Un de mes interlocuteurs m'écrivait récemment : « Le milieu ecclésial est, de tous les milieux que je fréquente, celui qui me déçoit le plus ». Une des explications tient aux attentes quelquefois excessives que nous mettons dans l'Église, cette « pourvoyeuse de sens » qui touche au plus profond de notre vie et de notre être. A cet égard, je voudrais partager avec vous un texte de Dietrich Bonhoeffer que j'ai souvent relu, tiré de son livre « De la vie communautaire » écrit en 1939 pour les pasteurs qu'il formait au séminaire clandestin de Finkenwalde.

« On ne saurait faire le compte des communautés chrétiennes qui ont fait faillite pour avoir vécu d'une image chimérique de l'Église. Certes, il est inévitable qu'un chrétien sérieux apporte avec lui, la première fois qu'il est introduit dans la vie de la communauté, un idéal très précis de ce qu'elle doit être et essaye de le réaliser. Mais c'est une grâce de Dieu que ce genre de rêves doive sans cesse être brisé. Pour que Dieu puisse nous faire connaître la communauté chrétienne authentique, il faut que nous soyons déçus, déçus par les autres, déçus par nous-mêmes. Dans sa grâce, Dieu ne nous permet pas de vivre, ce serait-ce que quelques semaines, dans l'Église de nos rêves, dans cette atmosphère d'expériences bienfaites et d'exaltation pieuse qui nous enivre. Car Dieu n'est pas un Dieu d'émotions sentimentales, mais un Dieu de vérité. C'est pourquoi seule la communauté qui ne craint pas la déception qu'inévitablement elle éprouvera en prenant conscience de toutes ses tares, pourra commencer d'être telle que Dieu la veut et saisir par la foi la promesse qui lui est faite. Il vaut mieux pour l'ensemble des croyants, et pour le croyant lui-même, que cette déception se produise le plus tôt possible. Vouloir à tout prix l'éviter et prétendre s'accrocher à une image chimérique de l'Église, destinée de toute façon à se « dégonfler », c'est construire sur le sable et se condamner, tôt ou tard, à faire faillite. »

Nous avons longuement débattu, lors de notre dernière assemblée au Liebfrauenberg, de l'évangélisation qui a fait l'objet d'une belle déclaration. Comment alors vivre cet appel à évangéliser alors que nos Églises sont souvent des communautés imparfaites et peu attractives ? Le texte de Bonhoeffer nous invite à ne pas faire de contresens : évangéliser, ce n'est pas nous transformer en agents recruteurs pour l'Église. Évangéliser, c'est être témoins de la grâce, c'est partager l'émerveillement devant la vie qui est un don et non un dû, c'est attester que justice et paix, vérité et amour sont possibles. Ils sont possibles parce qu'ils sont donnés gratuitement par le Christ qui s'est donné. Évangéliser, c'est sans cesse, à temps et à contre-temps, être

comme le doigt de Jean-Baptiste sur le retable d'Issenheim, qui montre le Christ sur la croix. Nous n'avons pas de solution miracle à vendre pour les problèmes du monde, nous n'avons pas d'Église idéale à proposer où nous serions à l'abri du mal, « assis parmi les roses et les lis, loin des méchants, dans un cercle de gens pieux » pour reprendre les termes de Luther. Nous n'avons qu'un Seigneur crucifié à montrer, un Seigneur qui nous ouvre le chemin de la vie jusqu'à la fin des temps. Évangéliser, ce n'est pas faire la promotion d'une Église séduisante, c'est témoigner que celle-ci est la communauté des rachetés et des pardonnés, qui se reçoit de Dieu. Si évangéliser, c'est inviter à chercher Dieu, alors suivons le conseil de Luther : « Il est impossible de reconnaître Dieu, ni par ton imagination ni par tes spéculations, mais en t'approchant de sa crèche. (...) Mon ami, n'escalade pas le ciel ! Va d'abord à Bethléem. » Alors que nous nous apprêtons à entrer dans le temps de l'Avent, évangélisons en invitant à la crèche, non pas celle de nos doux sentiments, mais celle de la dure et humble réalité de la mangeoire des pauvres. Sur le retable d'Issenheim, l'enfant que tient Marie est déjà vêtu du linge de la croix.

Christian ALBECKER

